

NOVEMBRE  
2008  
Supplément au  
N°127  
1 €  
TRIMESTRIEL

# BULLETIN ACADEMIQUE ATOSS

TEL  
02 35 89 33 70

SPECIAL COLLEGES DU  
DEPARTEMENT 76



E MAIL:  
cgtatoss276@orange.fr

SITE INTERNET NATIONAL  
<http://www.cgt-atoss.org/fr/>

SITE INTERNET ACADEMIQUE  
<http://cgtatoss276.ici.st/>

PERMANENCE DEPARTEMENT 76

Le lundi & vendredi, sauf  
réunions

PROCHE DE CHEZ VOUS

**LE HAVRE :**  
MARTINE LOR  
CLG JEAN MOULIN  
02 35 46 27 45 06 76 16 66 42

**ELBEUF:**  
JEAN NOEL DUVAL  
CLG J Y COUSTEAU  
CAUDEBEC LES ELBEUF  
02 35 77 00 00 06 16 10 53 08

**ROUEN:**  
PATRICE LIARD  
CLG DIDEROT LE PETIT QUEVILLY  
02 35 62 04 96 06 42 00 67 09

FABIENNE VIGNE  
CLG PASTEUR PT COURONNE  
02 35 68 13 83

DIRECTEUR DE PUBLICATION:  
DOMINIQUE MARTOR  
N°CPPAP : 0908 S 07997  
IMPRIME PAR NOS SOINS

## SGPEN-C.G.T.

ROUEN  
C DIS

**P**

PRESSE

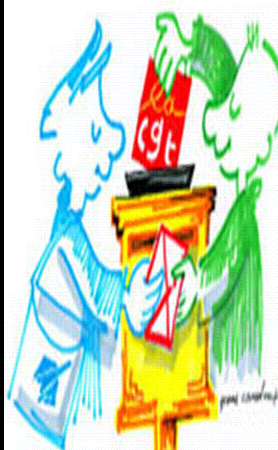
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

DEPOSE LE 27 / 11 / 2008

PAGE 2 EDITO  
PETIT RAPPEL  
PAGE 3 POURQUOI NOUS FAUT-IL VOTER DE  
NOUVEAU  
PAGE 4 RESULTAT CAP A.B.C.



### Vote par correspondance

## CTP, CHS

*n'attendez pas  
la date limite,  
dès réception VOTEZ!*

## EDITO



Patrice LIARD



Fabienne VIGNE

Un petit mot sur les élections du 6 novembre 2008

Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui ont voté pour les listes présentées par la CGT et à tous ceux qui ont participé, préparé, été candidats à ces élections.

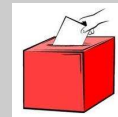
Si l'on peut se satisfaire des résultats obtenus, qui ont fait de la CGT le premier syndicat aux CAP,A,B,C , il faut bien reconnaître que le manque de votants au CTP et CHS fait qu'il nous faut de nouveau voter le 11 décembre 2008.

Les personnels TOS ont été très nombreux à s'exprimer et c'est pourquoi nous vous demandons, et c'est très important, non seulement de voter, mais de voter encore plus massivement pour les listes CGT pour conforter la représentativité de la CGT dans le CTP et le CHS où nous avons là aussi des camarades TOS en position d'être élus.

La CGT vous le savez, sera toujours là pour défendre vos intérêts y compris votre pouvoir d'achat (salaire,primes etc.).



## LES ELECTIONS



Ce sont les élections CTP\*, CHS\* du 11 Décembre 2008 au conseil général 76.

La CGT à de nouveau besoin de vous, et pour cela, c'est à vous qu'il revient de lui donner la force de défendre vos intérêts en votant massivement pour les listes qu'elle va présenter.

**Petit rappel, déjà paru dans notre dernier journal, mais important pour les personnels qui ne l'ont pas forcément lu, faute de temps où qui ne l'ont pas eu lors du premier tour.**

Un point sur la présentation des listes.

Contrairement, aux élections de Capa du rectorat, les candidats sont élus pour 6 ans au lieu de 3 ans.

De plus, étant directement en commission avec nos employeurs, il devrait être plus facile de se faire entendre sur nos conditions et organisation de travail, sur le régime indemnitaire, l'évolution de nos carrières etc.

Il est à noter une différence très importante, Pour la première fois, le sigle **SGPEN** n'apparaîtra pas sur les listes.

En effet, la **CGT** étant présente au CG76 avant notre arrivée, les représentants de votre syndicat **SGPEN** seront sur la liste de la **CGT du Conseil Général 76** en compagnie de tous les représentants des autres corps de métiers présents au conseil général 76.

\*) Voir explications en page 3.

LE 11 DECEMBRE 2008

.CTP . CHS .

**VOTEZ**



## Pourquoi allons nous voter de nouveau le 11 décembre 2008 ?

En effet, lors du comptage des voix, il manquait environ 42 voix pour atteindre le quorum du CHS et une centaine de voix pour le CTP.

De plus, beaucoup trop de vote ont été refusés pour diverses raisons, explications:

Au dos de l'enveloppe d'expédition:

L'électeur n'avait pas mis soit :

\*Son nom, son prénom ou son adresse, il avait oublié de signer ce qui est impératif.

\*Il faut aussi bien préciser votre N° de matricule qui se trouve sur votre bulletin de salaire en haut à gauche ( ne pas mettre le N° de sécu, ce qui a été fait par certains électeurs), ce N° permet de différencier deux personnes qui ont non seulement le même nom, mais aussi le même prénom.

\*Certains électeurs, n'avaient rien rempli du tout.

\*Des bulletins de votes ont été mis directement dans la grande enveloppe, il faut impérativement les glisser dans la petite enveloppe fournie par le CG puis la mettre dans la grande.

\*Était considéré comme vote nul, une petite enveloppe de couleur différente de celle envoyée, une enveloppe pliée dans les angles, avec une annotation ou un dessin.

Pour être sûr que votre vote soit bien pris en compte, dès que vous recevez votre matériel, n'ouvrez pas les 2 enveloppes(1 pour le CHS, 1 pour le CTP)en même temps, ceci afin de ne pas mélanger votre matériel et vérifier d'avoir bien rempli le dos de l'enveloppe d'expédition avant de renvoyer au CG, ces élections n'ont lieu que tous les 6 ans, cela ne vous demandera pas beaucoup de temps et dites vous que chaque voix compte pour avoir une bonne représentativité.

Les **CTP**: (Comité Technique Paritaire)

Conditions et organisation du travail • Hygiène et sécurité • Organisation du temps de travail • Régime indemnitaire • Plan de formation • Suppressions d'emplois • Réorganisation des services • Communication du bilan social...

Les **CHS**: (Comité d'Hygiène et de Sécurité)

Création obligatoire pour un effectif d'au moins 200 agents.

Protection et sécurité des agents • Analyse des risques professionnels • Programme annuel de prévention(document unique) • Enquêtes suite à des accidents de travail, maladies professionnelles ou à l'existence de dangers graves.

**Pour défendre et faire  
avancer vos droits, confirmer  
la confiance**

**Que vous nous avez donné  
pour la CAP C**

**et**

**votez CGT!**

**CTP et CHS**

**le 11 décembre**

Une **force**  
à vos côtés

## RESULTATS DU VOTE DU 6 NOVEMBRE 2008

### CAP A

Pas de liste en 2001 donc + 2 sièges

#### RÉPARTITION DES SIÈGES

Organisation syndicale	Répartition des sièges		TOTAL
	au quotient électoral	à la plus forte moyenne	
Syndicat CFDT INTERCO de la Seine-Maritime	2 sièges	0 sièges	2 sièges
Syndicat CGT	1 sièges	1 sièges	2 sièges
Syndicat FORCE OUVRIÈRE	1 sièges	1 sièges	2 sièges

### CAP B

Idem 2001

#### RÉPARTITION DES SIÈGES

Organisation syndicale	Répartition des sièges		TOTAL
	au quotient électoral	à la plus forte moyenne	
Syndicat CFDT INTERCO de la Seine-Maritime	2 sièges	1 sièges	3 sièges
Syndicat CGT	2 sièges	sièges	2 sièges
Syndicat FORCE OUVRIÈRE	0 sièges	sièges	0 sièges
Syndicat SUD Collectivités Territoriales 76	1 sièges	1 sièges	2 sièges

### CAP C

+ 1 siège

#### RÉPARTITION DES SIÈGES

Organisation syndicale	Répartition des sièges		TOTAL
	au quotient électoral	à la plus forte moyenne	
Syndicat CFDT INTERCO de la Seine-Maritime	1 sièges)	0 sièges)	1 sièges)
Syndicat CGT	3 sièges)	1 sièges)	4 sièges)
Syndicat FORCE OUVRIÈRE	0 sièges)	1 sièges)	1 sièges)
Syndicat SUD Collectivités Territoriales 76	1 sièges)	0 sièges)	1 sièges)
Syndicat UNATOS-FSU	1 sièges)	0 sièges)	1 sièges)
Syndicat UNSA	0 sièges)	0 sièges)	0 sièges)

\*Il est à noter que notre collègue Fabienne VIGNE a été élue dans cette CAP.

LE 11 DECEMBRE 2008

Elections et

Votez CGT



VOUS AVEZ LA PAROLE !  
FAITES PARLER  
LES URNES !